

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salaires au rabais, Conditions de travail difficiles : les salariés intérimaires se mobilisent!

Les intérimaires subissent à l'instar des CDI, des amputations de salaires, conséquence de la flexibilité permise par les accords de compétitivité que sont le NCS (Nouveau Contrat Social) suivi du NEC (Nouvel Elan pour la Croissance). Ces accords permettent le chômage à l'heure et même au $\frac{1}{4}$ d'heure! Il y a aussi des pannes à répétition dues à un manque d'investissement et de fiabilisation des installations sur le Site de La Janais. La Direction n'hésite pas à programmer des séances supplémentaires quitte à piétiner le principe des jours fériés comme le 1^{er} novembre, le 11 novembre et comme le 14 juillet ainsi que des samedis et dimanches soirs. Les salariés intérimaires et Cdi subissent des retenues de salaires qui imputent leur paie et leur pouvoir d'achat. Comme l'a justement rappelé un intérimaire: « nos salaires sont modulables mais pas nos loyers!

Ils se battent pour :

- L'augmentation des salaires et de la prime de panier
- Le paiement complet du salaire et au « mois le mois » car aucun salarié n'est responsable du chômage, ce dernier est volontairement organisé par la direction

La CGT a plusieurs fois dénoncé le traitement infligé aux intérimaires. Certains n'ont pas eu de combinaisons de travail de rechange depuis des semaines et les lavent chez eux. D'autres avancent de l'argent pour se payer des chaussures de sécurité. N'oublions les mauvaises conditions de travail...

Conséquence : les intérimaires ont pris l'initiative d'une action pour faire respecter leurs droits. Malgré les pressions de la Direction, une pétition a circulé de main en main pour déboucher au final sur un débrayage en équipe du matin les 19 et 20 octobre ainsi qu'un débrayage spontané en équipe d'après-midi le 20 octobre. Une mobilisation importante, autour de 150 salariés, pour l'essentiel intérimaires (85-90% des salariés mobilisés). La CGT a laissé l'initiative aux salariés intérimaires tout en étant solidaire et en appuyant leurs décisions. La CGT a également mis en lien cette action avec les manifs contre la loi travail.

Les intérimaires ne comptent pas en rester là. La CGT sera toujours présente à leurs côtés. PSA a largement de quoi satisfaire leurs revendications. Le Groupe a affiché des bénéfices record de plus de 2 milliards d'euro, 2 années consécutives. Elle doit également investir dans un outil de travail fiable pour répondre à la demande commerciale et ne pas faire subir à l'ensemble des salariés les conséquences de ses mauvais choix industriels.

Pour **La Cgt Psa Rennes La Janais**, Mickaël Gallais 06.63.38.35.69